



GRAINVILLE

Infos

Tel : 02.31.80.99.90
Mail : mairie.grainville@wanadoo.fr
Site : www.grainville-odon.fr

INFORMATION COMMUNALE Avril 2020 n°143

NUMÉRO SPÉCIAL CONFINEMENT

La continuité du service public

En cette période de confinement, nous vous rappelons que la mairie est fermée au public. Cependant, le secrétaire de mairie Valéry Delage est bien présent afin de répondre aux demandes téléphoniques des habitants et d'assurer notamment le lien avec les services de l'État. Sur le terrain, les agents Rudy Frigout et Gaëlle Bouillon sont également mobilisés. Merci à eux.

Nouveau : livraison de pain dès mardi prochain

En partenariat avec la boulangerie de Tourville sur Odon « Le fournil de l'Odon », la municipalité va mettre en place dès mardi un portage de pain à domicile, dédié prioritairement aux personnes dans l'incapacité de se rendre chez le boulanger ou pour lesquelles ce déplacement peut s'avérer difficile. Le principe est le suivant :

- 1) Les personnes intéressées appellent la boulangerie (02.31.80.96.20) pour commander leur pain, le mieux étant de le faire à la semaine, du mardi au dimanche. Elles ouvrent un compte à la boulangerie en indiquant bien leur adresse.
- 2) Chaque jour, du mardi au dimanche donc, un élu ira chercher le pain à la boulangerie et se rendra ensuite dans la commune devant les habitations des personnes ayant réservé. Le pain sera déposé dans le véhicule par un personnel de la boulangerie. L'élu donnera ensuite individuellement le pain aux personnes concernées qui, si elles sont plusieurs, devront bien sûr respecter une distance de sécurité entre elles. Il n'y aura donc aucun échange de monnaie.
- 3) La livraison se fera entre 10h et 12h.
- 4) Seuls deux types de pain sont concernés : baguette et tradition
- 5) Ce service est mis en place à partir du mardi 1^{er} avril. Les commandes sont recevables à la boulangerie jusqu'à dimanche midi.

Rappel : portage des courses pour les personnes les plus vulnérables

La municipalité rappelle que les personnes âgées, seules, fragiles ou vulnérables peuvent appeler la mairie si elles ont besoin de se faire livrer quelques courses.

Livraison de repas à domicile

Les personnes qui souhaitent se faire livrer des repas peuvent appeler l'association Équilibre au 02.31.77.96.06 ou 06.99.26.29.68 (repas traditionnels, variés et répondant à des régimes particuliers) ou bien encore l'ADMR au 02.31.71.15.34. A noter aussi que « La cave et épicerie fine Jamard », l'un des partenaires de la commune (colis des aînés) propose une livraison à domicile dans un rayon de 15km autour d'Evrecy (sur commande).

Un petit marché maintenu

La préfecture ayant accordé une dérogation à la commune, vous pourrez trouver dès ce vendredi sur la petite place rue de la 15^e « L'Affaire est dans le vrac » (en attendant peut-être le retour des fruits

et légumes, de Nomade Burger et de Lady pizza puisque l'autorisation préfectorale a été accordée pour l'ensemble des services ambulants qui viennent dans la commune). A noter que vous pouvez commander des paniers de fruits et légumes locaux (10 ou 20 €) et des œufs fermiers (2€ les 6) à Mme Cazaubon de « L'Affaire est dans le vrac » (tel : 06.60.34.03.15 + site internet et facebook). Des livraisons à domicile devant la porte des produits emballés en respectant toutes les précautions (avec paiement par virement bancaire) sont aussi possibles.

Le « Poulet gourmand » sera également et de nouveau présent.

EHPAD Reine Mathilde : aucun cas de malade jusqu'à présent

La directrice Sandra Pain et l'ensemble des personnels de la Maison de retraite médicalisée Reine Mathilde sont bien sûr extrêmement mobilisés afin d'éviter toute propagation du virus dans l'établissement. Ayant anticipé sur différentes mesures telles que l'interdiction des visites, bien pourvus en masques grâce notamment à une livraison de l'Agence régionale de santé et pouvant s'appuyer sur un personnel particulièrement dévoué, l'Ehpad ne signale pour l'instant aucun cas. Et, comme le dit Mme Pain, « chaque jour qui passe est une petite victoire ».

Les sacs jaunes toujours disponibles

Il est toujours possible de venir en mairie chercher des sacs pour les déchets recyclables. Il suffit de sonner. Le secrétaire de mairie vous ouvre et vous laisse vous servir dans le hall, les sacs y étant désormais disposés. Pour mémoire, le passage tous les quinze jours du sélectif reste à ce jour assuré, ce qui n'est pas le cas des déchets verts. Il est donc inutile de sortir ses sacs. Inutile d'écrire que nous comptons sur le civisme de tous pour conserver vos sacs chez vous durant cette période de confinement.

Le site internet régulièrement mis à jour

N'hésitez pas à consulter le site Internet. En cette période de confinement, il est très régulièrement actualisé afin de vous tenir informé des mesures liées au confinement.

Les cloches de la commune ont retenti

Comme un peu partout en France, les cloches de la commune ont sonné mercredi à 19h30 afin de saluer notamment le dévouement des personnels soignants et d'avoir une pensée pour les victimes du COVID-19.

Le gouvernement a lancé un appel à la solidarité

Pour faire face collectivement à la crise sanitaire du COVID-19, le Président de la République a invité les Français à « inventer de nouvelles solidarités ». En dehors des appels aux dons lancés pour venir en aide aux personnels soignants et des applaudissements aux fenêtres chaque soir, le gouvernement a mis en place une plate forme Réserve civique Covid-19 jeuxaider.gouv.fr. Tous ceux qui le peuvent et qui le souhaitent sont invités à s'y inscrire et à donner de leur temps. A ce jour, plus de 100 000 personnes ont répondu à cet appel.

Le mandat des élus prolongé

Vous le savez, après le 1^{er} tour des élections municipales et le report par l'état (au mois de mai apparemment) de la réunion introduisant les nouveaux élus et élisant le maire et les adjoints, l'ancienne équipe municipale est tenue de gérer « les affaires courantes ». Mais dans cette phase de transition, ce sont en fait d' « anciens » et de « futurs » élus qui se mobilisent et sont informés de la situation. La livraison du pain sera ainsi assurée conjointement par les anciens et les nouveaux élus. Ou la version communale de l'unité nationale souhaitée par le Président de la République.

La municipalité se mobilise afin de vous informer au mieux et de rester à votre écoute et à votre service. De votre côté, respectez au mieux les consignes de prudence et utilisez bien les nouveaux formulaires (nous vous en joignons deux) pour vous déplacer. Bon courage.

